

# Au fil des Vallons

Bulletin n°20 Novembre 2019



**ESPACE CULTUREL  
PAUL GUIMARD  
20 ANS DÉJÀ!**

**Dossier : les élections municipales 2020**

**AGENDA**

Les rendez-vous des associations (p 10 à 16)

## 20 ans déjà !

Le mois de novembre sera marqué par l'anniversaire de l'espace Paul GUIMARD. Cela fait maintenant 20 ans que de nombreux artistes se succèdent sur la scène de l'espace culturel. Théâtre, danse, chant, la programmation est diversifiée et les spectacles accessibles à tous.

L'espace culturel  
**PAUL GUIMARD**

**INAUGURATION**



**1999**

**TRY YANN**

© Wikipédia

**2000**

**LES FRÈRES TALOCHE**



**2003**

**MES SOULIERS SONT ROUGES**



**2006**

**MAXIME LE FORESTIER**



**2016**

**AXELLE RED**



**2001**

**ANNE ROUMANOFF**



**2007**

**FRANÇOIS MOREL OLIVIER SALADIN**



**2012**

**AUDREY LAMY**



**2017**

**SANSEVERINO**



**2010 ZAZ**



**2008**

**MICHAEL GRÉGORIO**



**2017**

**BRUNO SALOMONE**



3 MARS  
LA-JAILLE  
et Paul Guimard

# 2019 SINSÉMILIA

Pour ses 20 ans, l'espace culturel Paul GUIMARD vous offre "Tout le bonheur du monde" !

C'est avec le succès populaire de "Tout le Bonheur du Monde" que Sinsémilia a su conquérir le cœur du grand public. Avec 10 disques d'or en poche et une carrière de plus de 25 ans, ce groupe majeur de l'histoire du reggae en France poursuit sa route avec toujours le goût des concerts spectaculaires.

Ils sont de retour avec un nouvel album et une nouvelle tournée ! Après Grenoble et Paris, ils arrivent à Vallons-de-l'Erdre ! Samedi 16 novembre, venez vibrez, venez danser avec Sinsémilia !

**SINSÉMILIA**  
+ 1<sup>re</sup> partie



**EN CONCERT**

**SAM. 16 NOV. 20h30**

**ESPACE GUIMARD • Saint-Mars-la-Jaille  
VALLONS-DE-L'ERDRE**

**2019**

**CHRISTOPHE ALÉVÊQUE**



➤ Réservations à l'accueil des mairies déléguées ou au 02.85.29.33.00 | tarifs: 18 / 24 / 28 €

## ÉTAT-CIVIL

## Bienvenue à...

SOYEZ Côme – Saint-Mars-la-Jaille..... 20 septembre



## Ils nous ont quittés

RIGAULT épouse FRANÇOIS Monique – Freigné  
87 ans ..... 28 septembre

BEAUJARD Gilbert – Bonnoeuvre  
70 ans ..... 28 septembre

BLANCHET Stéphanie – Saint-Mars-la-Jaille  
42 ans ..... 3 octobre

PÉROT épouse ÉVEILLARD Marie-Josiane – Saint-Mars-la-Jaille  
57 ans ..... 3 octobre

MOREAU André – Freigné  
71 ans ..... 12 octobre

PIAU Auguste – Saint-Mars-la-Jaille  
95 ans ..... 13 octobre

## Standard téléphonique de la mairie

## Modification des horaires

À partir du 1<sup>er</sup> novembre, les horaires du standard seront les suivants :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 ;
- le samedi de 9h à 12h30.

> Numéro du standard : 02.85.29.33.00

## Mise en place de permanences urbanisme

Pour tout renseignement ou dépôt de dossier d'urbanisme, la mairie déléguée de Saint-Sulpice-des-Landes vous accueille aux horaires suivants :

À partir du 1<sup>er</sup> novembre :

- lundi et mardi de 14h à 17h ;
- mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h15.

> Accueil téléphonique aux mêmes horaires : 02.85.29.33.00

## Nouveau : consultations de sage-femme

Le Centre Hospitalier Châteaubriant-Nozay-Pouancé ouvre une consultation spécialisée de sage-femme pour le suivi obstétrical et/ou gynécologique.

Les consultations auront lieu tous les jeudis après-midi de 14h à 18h à partir de janvier 2020 au cabinet du Dr Christian MAINBOURG, 5 rue de la Charlotte à Saint-Mars-la-Jaille.

> Vous pouvez prendre rendez-vous dès aujourd'hui auprès du secrétariat au 02.40.55.88.10 (secrétariat téléphonique ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h)

Chères Vallonnaises, chers Vallonnais,

Le mois de novembre sera un mois riche en événements !

Le lundi 11 novembre, nous commémorerons ensemble l'armistice de 1918. À cette occasion, une cérémonie sera organisée, en partenariat avec les associations des anciens combattants, dans chacune des communes déléguées pour rendre hommage aux soldats qui ont péri pour notre pays. Le programme des commémorations est détaillé en dernière page de ce bulletin.

Le samedi 16 novembre, nous nous réunirons cette fois pour chanter et danser à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'espace Paul GUIMARD. 20 ans d'émotions toujours plus fortes, 2 décennies de spectacles en tout genre pour tous les goûts et accessibles au plus grand nombre. De nombreux artistes, reconnus ou à connaître, se sont succédés et ont contribué à écrire l'histoire de l'espace Paul GUIMARD. Le 16 novembre donc, pour marquer le coup et continuer à écrire cette histoire, vous pourrez venir applaudir le groupe Sinsémilia, célèbre pour son titre « Tout le bonheur du monde », qui nous interprètera son nouvel album. N'hésitez pas à contacter les accueils des mairies déléguées pour réserver vos places.

Novembre marquera aussi la fin des travaux de la salle polyvalente de Vritz. Vous êtes tous invités à l'événement inaugural le samedi 23 novembre à 17h30 qui sera animé par les artistes de la compagnie de Madame Suzie et des Variétés de Vritz.

Pour finir, nous nous retrouverons le samedi 30 novembre pour la cérémonie de la Sainte-Barbe qui se déroulera à Pouillé-les-Côteaux aux côtés des pompiers du Centre d'Incendie et de Secours.

Également ce mois-ci, un dossier complet sur le fonctionnement des élections municipales vous est proposé dans les pages centrales de ce bulletin.

Comptant sur votre présence lors de ces événements,

Bien cordialement,

Jean-Yves PLOTEAU,  
Maire





## PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL le 12 novembre 2019 Espace Paul GUIMARD - Saint-Mars-la-Jaille

### EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2019

#### Participation des communes aux frais de fonctionnement des Restos du Coeur - conventions

(Délibération n°208/2019 en date du 8 octobre 2019)

La commune déléguée de Saint-Mars-la-Jaille a mis en place en 2011 une convention de participation entre les communes de Bonnoeuvre, Le Pin, Maumusson, Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Sulpice-des-Landes et Vritz pour l'ex-canton de Saint-Mars-la-Jaille, et les communes de Panneccé, Riaillé, Teillé et Trans-sur-Erdre (sauf Joué-sur-Erdre rattachée à l'antenne de Nort-sur-Erdre) pour l'ex-canton de Riaillé.

Une réunion a été organisée le 11 septembre 2019 afin de faire le point sur l'appel aux bénévoles pour la prochaine campagne et de présenter le bilan de l'année 2017 suite à l'envoi des appels à participation.

Le conseil municipal a décidé de signer les conventions de participation aux frais de fonctionnement des Restos du Cœur pour les années 2018 et 2019.

#### Forum des Associations - reversement d'une partie des recettes du bar à l'animation jeunesse (séjour au Portugal)

(Délibération n°209/2019 en date du 8 octobre 2019)

Les recettes du bar ouvert lors du Forum des Associations le 7 septembre 2019 s'élève à 441 €. Elles sont reversées pour moitié au Centre Communal d'Action Sociale et pour moitié au foyer des jeunes, soit 220,50 € chacun.

#### Liaisons douces / pistes cyclables - projet - demandes de subventions au titre des fonds européens LEADER

(Délibération n°216/2019 et 217/2019 en date du 8 octobre 2019)

Les commissions communales fleurissement / espaces verts / environnement et voirie / réseaux / agriculture / déplacements et services techniques ont commencé à réfléchir à un programme de liaisons douces à l'échelle de la commune. Ce programme a pour but de développer les liaisons cyclables et pédestres entre différents points du territoire. Le projet se présenterait comme suit :

Commune déléguée	Localisation
Bonnoeuvre	RD21 - du bourg vers plan d'eau
Freigné	RD188 - de la rue du Moulin Foulon du bourg au plan d'eau
Freigné	RD19 - du moulin brulé au bourg
Maumusson	De l'école vers salle des Hêtres
Maumusson	De la Coire vers le bourg
Saint-Mars-la-Jaille	Du bourg vers Trocantons
Saint-Mars-la-Jaille	La Servièrre
Saint-Mars-la-Jaille	De la rue d'Ancenis vers le village de la Haute Harie

Saint-Sulpice-des-Landes	Du bourg vers la RD 878, les lieux-dits la Clanchelière et la Gérardière
Vritz	Du Gué Maupetit vers le bourg
Saint-Mars-la-Jaille - Freigné	Voie verte reliant les 2 communes déléguées

Afin d'avancer dans la réflexion de ce projet, le conseil municipal a décidé de se renseigner sur les subventions que la commune pourrait obtenir au titre des fonds européens LEADER.

#### Commune déléguée de Saint-Sulpice-des-Landes - salle Saint-Clément - attribution des marchés de travaux pour l'aménagement de la scène et des loges

(Délibération n°221/2019 en date du 8 octobre 2019)

Des travaux d'isolation dans l'espace scénique, de plâtrerie et de peinture dans les loges de la salle de spectacles Saint-Clément sur la commune déléguée de Saint-Sulpice-des-Landes vont être réalisés.

Une consultation a été lancée pour la réalisation de ces travaux.

Après analyse des offres, le conseil municipal a décidé d'attribuer les marchés aux entreprises désignées dans le tableau ci-dessous et selon les montants renseignés dans ce tableau.

Lot	Entreprise attributaire	Montant de l'offre (HT)	Montant de l'offre (TTC)
Isolation	Sigma de Segré	14 000 €	16 800 €
Peinture	Candéco de Candé	4770,29 €	5724,35 €

#### Commune déléguée de Freigné - rénovation de la maison paroissiale - attribution des marchés de travaux

(Délibération n°222/2019 en date du 8 octobre 2019)

Les travaux de rénovation de la maison paroissiale de Freigné comprennent la réhabilitation de la couverture et le remplacement des menuiseries de ce bâtiment.

Une consultation a été lancée pour la réalisation de ces travaux.

Après analyse des offres, le conseil municipal a décidé d'attribuer les marchés aux entreprises désignées dans le tableau ci-dessous et selon les montants renseignés dans ce tableau.

Lot	Entreprise attributaire	Montant de l'offre (HT)	Montant de l'offre (TTC)
Lot n°1 - couverture	LEROUX Couverture de Vallons-de-l'Erdre	31 428,99 €	37 714,79 €
Lot n°2 - menuiseries	Menuiseries GUILLET de Vallons-de-l'Erdre	24 543,75 €	29 452,50 €



Les compte-rendus complets sont consultables et téléchargeables sur le site internet ; ils sont affichés dans chacune des communes déléguées.

## Révision du Plan Local d'Urbanisme et Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales

Commune déléguée de Saint-Sulpice-des-Landes

Une enquête publique va se dérouler à compter du mardi 19 novembre 2019 et jusqu'au vendredi 20 décembre 2019 à 17h.

Le Commissaire enquêteur, Jean-Marc GUILLON DE PRINCÉ, assurera plusieurs permanences à la mairie déléguée de Saint-Sulpice-des-Landes :

- le mardi 19 novembre de 14h à 17h,
- le mardi 26 novembre de 14h à 17h,
- le samedi 7 décembre de 9h à 12h,
- le vendredi 20 décembre de 14h à 17h.

Durant toute la durée de l'enquête, les dossiers seront consultables en mairie déléguée de Saint-Sulpice-des-Landes, en mairie déléguée de Saint-Mars-la-Jaille et sur le site internet de la commune ([www.vallonsdelerdre.fr](http://www.vallonsdelerdre.fr)).

Le public pourra formuler ses observations :

- sur le registre ouvert à cet effet en mairie déléguée de Saint-Sulpice-des-Landes aux jours et heures d'ouvertures habituels ;
- par courrier postal à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur  
Mairie de Vallons-de-l'Erdre  
18 avenue C.-H. de Cossé Brissac  
SAINT-MARS-LA-JAILLE  
44540 VALLONS-DE-L'ERDRE ;
- par mail à [ssdl.enquetepublique@vallonsdelerdre.fr](mailto:ssdl.enquetepublique@vallonsdelerdre.fr).

À l'issue de l'enquête publique et au vu de ses conclusions, le Plan Local d'Urbanisme et le Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales de la commune déléguée de Saint-Sulpice-des-Landes seront soumis à l'approbation du conseil municipal de la commune de Vallons-de-l'Erdre.

## Inauguration de la salle de Vritz

Les travaux d'extension et de rénovation de la salle polyvalente de Vritz touchent à leur fin.

Le samedi 23 novembre, la salle de Vritz rénovée vous ouvre ses portes. Les artistes de Madame Suzie vous accueilleront pour une visite originale de l'ensemble de la salle ponctuée d'intermèdes artistiques (petites formes musicales ou théâtrales) qui se dérouleront dans la salle, la cuisine, les loges...

Rendez-vous samedi 23 novembre à 17h30 avec au programme : discours inauguraux, visite de la salle, spectacle des Variétés de Vritz et verre de l'amitié (entrée gratuite).

## Où en sont les travaux ?

Salle polyvalente de Bonnoeuvre

[Bonnoeuvre]

Les travaux d'extension de la salle polyvalente de Bonnoeuvre sont actuellement en cours. Leur fin est prévue pour mi-novembre.

Les travaux comprennent :

- l'extension de la salle polyvalente côté nord avec la création de nouveaux sanitaires, d'une salle de réunion et d'une circulation ;
- l'aménagement des sanitaires actuels en local de rangement ;
- l'aménagement des extérieurs (rampe pour les personnes à mobilité réduite) ;
- l'agrandissement de la bibliothèque attenante à la salle polyvalente ;
- la rénovation de la façade de la salle.



Rue Saint-Maurice

[Freigné]

Les travaux d'aménagement de la rue Saint-Maurice touchent à leur fin. Ainsi, des places de stationnement matérialisées par des îlots en bordure et un ralentisseur ont été créés.

Bibliothèque de Saint-Mars-la-Jaille

[Saint-Mars-la-Jaille]

Du fait de problèmes d'infiltration d'eau, la toiture de la bibliothèque a été entièrement refaite et les fenêtres de toit remplacées. Les travaux ont été réalisés durant l'été.

Chapelle Saint-Clément

[Saint-Sulpice-des-Landes]

Les travaux de réfection d'une partie de la couverture de la chapelle Saint-Clément ont été réalisés cet été.

Salle Saint-Clément

[Saint-Sulpice-des-Landes]

Les travaux d'aménagement de la salle Saint-Clément débuteront cet hiver.

Les travaux comprennent :

- l'isolation, le doublage et la mise en peinture de l'espace scénique sur toute sa hauteur ainsi que le déplacement du gril de scène ;
- l'isolation (mur extérieur et plafond) et la peinture de l'ensemble des loges ;
- le déplacement des appareils électriques et sanitaires.

Lotissement communal des Perrières

[Saint-Sulpice-des-Landes]

Les travaux d'assainissement débuteront le 4 novembre.

## Voyage d'étude à Piriac



“ Comme chaque année, le collège Louis PASTEUR met un point d'honneur à une intégration réussie des élèves de 6<sup>e</sup> dans le grand bain du collège. C'est l'objectif du traditionnel voyage d'étude à Piriac qui s'est déroulé du 30 septembre au 2 octobre.

Plutôt que de vous décrire le périple nous-même, nous sommes allés demander leurs impressions à Doumia et Elouann, élèves de 6<sup>e</sup> C.

### Alors ce voyage ?

*Doumia* : c'était génial, ça nous a permis de mieux connaître les professeurs, ils nous font moins peur maintenant !

*Elouann* : Oui, ils étaient drôles ! Et entre élèves, on est plus proche maintenant, on a plein d'amis !

### Mais vous avez travaillé tout de même ?

*Elouann* : Oh oui, on a appris plein de choses ! Quelques exemples : en SVT, on a vu que certaines algues étaient comestibles, d'autres non ! En Géographie, on a fait des croquis de paysage à la base sous marine de Saint-Nazaire.

*Doumia* : On a aussi compris le fonctionnement des bateaux avec notre professeur de technologie et observé la fabrication du sel dans les marais salants avec notre professeur de Chimie.

*Elouann* : Ah oui, et on a fait de l'EPS aussi : du foot, des randonnées, etc.

### Un souvenir inoubliable ?

*Doumia* : Un seul ? C'est difficile, il y en a plein ! La criée aux poissons, très tôt le matin : ça sent très mauvais mais c'est intéressant ! Le jeu de piste dans Piriac également où on s'est bien amusé.

*Elouann* : Moi j'ai adoré les randonnées car c'était beau et les profs donnaient plein d'explications. Ah oui, il y a aussi eu une fête d'anniversaire avec un gâteau au chocolat ! ”

L'équipe pédagogique de collège Louis PASTEUR

## Bourses scolaires aux collégiens

Comme l'année dernière, la commune accorde une bourse scolaire d'un montant de 30 € aux collégiens domiciliés sur la commune de Vallons-de-l'Erdre et scolarisés au collège Louis PASTEUR à Saint-Mars-la-Jaille.

Si vous n'avez pas encore perçu cette bourse, n'hésitez pas à contacter la mairie et à transmettre un RIB.

➤ Renseignements auprès de la mairie de Vallons-de-l'Erdre au 02.85.29.33.00 ou à [contact@vallonsdeleerdre.fr](mailto:contact@vallonsdeleerdre.fr)

## Statue d'Yvon XII de La JAILLE

“ Vous découvrirez bientôt Avenue Charles-Henri de COSSÉ-BRISSAC au pignon de la Salle LECOQ un enrichissement du patrimoine de notre commune.



Les auteurs du livre "Un art de vivre à Saint-Mars-la-Jaille au XX<sup>e</sup> siècle" ont désiré offrir à la commune un monument représentant Yvon XII de La JAILLE, un chevalier en armure du XIV<sup>e</sup> siècle.

Banneret d'Anjou et de Bretagne, seigneur des communes de la Jaille-Yvon, de la Jaille-en-Noëllet et de Saint-Mars-la-Jaille, cet important personnage participa aux guerres de Guyenne et du Poitou contre l'envahisseur anglais. En édifiant vers 1365 un important château-fort dans l'actuelle cour d'honneur du château de La Ferronnays à Saint-Mars-la-Jaille, il donna son nom de La JAILLE à notre localité préalablement dénommée Saint-Mars-l'Olivier.

Les saint-marsiens peuvent donc être légitimement fiers que leur commune tire son nom de ce glorieux militaire.

Le patronyme de La JAILLE signifie "Maison du Franc" pour rappeler que cette famille, venue dans l'Ouest au X<sup>e</sup> siècle, tirait son origine d'un officier de la Cour du Roi de France Charles-le-Chauve alors située à Compiègne.

Cette très belle statue d'un mètre de hauteur et d'environ 450 kg a été réalisée en pierre de Thénac par le sculpteur Philippe COUSIN de Saint-Christophe-du-Bois (49).

Saint-Mars-la-Jaille désigne donc littéralement le *Saint Mars de la Maison du Franc.* ”

Dr Robert MAINGUY aux noms des donateurs

## Solidarité : du côté du CCAS

### Plan Grand Froid

Les personnes vulnérables sont invitées à s'inscrire au registre du Plan grand froid. L'inscription peut se faire dans chacune des mairies déléguées.

### Maison de Services de Riaillé

La Maison de Services vous informe et vous accompagne dans vos démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics (Caisse d'Allocations Familiales - Pôle emploi, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Mutualité Sociale et Agricole et Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail, Préfecture,...).

### Dates des permanences

Les permanences auront lieu le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi après-midi du mois, soit jeudi 14 et 28 novembre, sur rendez-vous.

➤ Renseignements et prises de rendez-vous au 02.85.29.33.00

## Formez-vous au numérique !



L'Espace Multimédia du Pays d'Ancenis, géré par la COMPA, étoffe sa gamme d'activités sur le territoire avec une initiation aux outils numériques.

Il s'agit d'ateliers destinés à faciliter la prise en main de l'ordinateur ou de la tablette tactile. Ces rendez-vous, en petit comité, permettent aux participants de découvrir les rudiments de l'informatique : allumer un ordinateur, utiliser et configurer une tablette tactile, brancher une souris, faire une recherche sur internet...

Les prochains rendez-vous à Vallons-de-l'Erdre

- **Ateliers prise en main de l'ordinateur** (ateliers prévus sur 5 séances) : les jeudis 26 mars, 2, 9 et 30 avril, 7 mai de 10h à 11h30 à la bibliothèque de Freigné
- **Ateliers prise en main d'une tablette tactile** (ateliers prévus sur trois séances) : le jeudis 26 mars, 2 et 9 avril de 14h à 15h30 à la bibliothèque de Freigné

L'Espace Multimédia, c'est aussi :

- un accès libre et gratuit à une salle multimédia à Ancenis-Saint-Géréon : ordinateurs, internet, outils de bureautique ;
- des permanences sur les secteurs de Ligné, Riaillé, Vallons-de-l'Erdre et Loireauxence ;
- des ateliers collectifs de découverte informatique et internet et bureautique ;
- des ateliers individualisés pour des questions plus ponctuelles et personnalisées ;
- des animations numériques dans les bibliothèques du Réseau.

➤ Renseignements et inscriptions :  
Espace Multimédia du Pays d'Ancenis  
tél : 02.40.09.20.13  
mail : [espacemultimedia@pays-ancenis.com](mailto:espacemultimedia@pays-ancenis.com)

## Économie d'énergie : défiez-vous !

La COMPA, en partenariat avec l'Espace Info Énergie, propose une nouvelle saison du Défi Énergie.

### Pourquoi participer ?

- Pour baisser sa facture d'eau et d'énergie
- Pour bénéficier de conseils gratuits
- Pour participer à une expérience ludique en famille, entre amis ou entre voisins
- Pour agir concrètement en faveur de la transition énergétique sur le Pays d'Ancenis



### Comment ?

- S'inscrire en ligne avant le 15 novembre et se regrouper par équipe, entre voisins, famille, collègues...
- Observer ses consommations de l'hiver dernier et faire le pari de réaliser 8 % d'économies
- Mettre en place des gestes simples et efficaces pour réduire ses consommations grâce aux conseils de l'Espace Info Énergie
- Relever ses consommations sur la plateforme en ligne : [defis-declics.org](http://defis-declics.org), échanger avec les animateurs du défi et les autres participants
- Participer aux temps forts : réunion de lancement animations diverses, bilan...

L'hiver dernier, 21 foyers du Pays d'Ancenis ont participé au défi. Ils ont économisé 11 % d'énergie et 18 % d'eau par foyer, soit 160 euros.

Le défi débute le 1<sup>er</sup> décembre 2019 et prendra fin au 30 avril 2020. Lancez-vous cet hiver !

➤ Renseignements et inscriptions :  
jusqu'au 15 novembre sur [defis-declics.org](http://defis-declics.org)  
ou auprès d'Élodie LANCAR, chargée du défi au  
02.85.29.16.36 ou à [elodie.lancar@alisee.org](mailto:elodie.lancar@alisee.org)

**Reunion de lancement :**  
jeudi 21 novembre de 19h à 20h30  
salle Antoinette DE BRUC à la COMPA (Ancenis-Saint-Géréon)



## Les élections municipales, mode d'emploi

Les 15 et 22 mars 2020, auront lieu les prochaines élections municipales.

À quoi servent ces élections ? Puis-je voter ? Où voter à Vallons-de-l'Erdre ? Puis-je être candidat ?

Vous trouverez les réponses à ces questions et bien plus encore dans ce dossier.



**Alain RAYMOND**  
Responsable du pôle "Vie Locale / Proximité"

Les 15 et 22 mars prochains, vous serez invité à voter pour élire le prochain conseil municipal de Vallons-de-l'Erdre et ainsi le prochain Maire pour un mandat de 6 ans. Ce seront les premières élections municipales de Vallons-de-l'Erdre en tant que commune nouvelle. Le dossier ci-dessous vous expliquera le fonctionnement de ces élections et les démarches éventuelles à effectuer en tant qu'électeur et/ou candidat.

N'oubliez pas, voter vous donne la possibilité de vous exprimer, de choisir. Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique.

Alain RAYMOND

### LES DATES À RETENIR



FEVRIER 2020



**7 février 2020**

Date limite d'inscription sur les listes électorales

**15 mars 2020**

1<sup>er</sup> tour des élections municipales

**22 mars 2020**

2<sup>nd</sup> tour des élections municipales

## LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

### À QUOI SERVENT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ?



Élire les membres du conseil municipal

Lors des élections municipales, les habitants d'une commune élisent les conseillers municipaux dont le nombre dépend de la taille de la commune. À Vallons-de-l'Erdre, 33 conseillers municipaux seront élus. Le conseil municipal désigne ensuite le Maire de la commune, les Maires déléguées et les adjoints.

Les Maires, les adjoints et les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans renouvelable.

### SUFFRAGE ET MODE DE SCRUTIN ?



Pour les communes de plus de 1000 habitants, le conseil municipal est élu au suffrage universel direct avec un mode de scrutin proportionnel de liste, à deux tours avec prime majoritaire.

Les candidats peuvent être élus dès le 1<sup>er</sup> tour s'il y a une majorité absolue (plus de 50 % des voix). S'il n'y a pas de majorité absolue, un 2<sup>nd</sup> tour est organisé. Seules les listes ayant obtenu plus de 10 % des suffrages au 1<sup>er</sup> tour peuvent se maintenir. Les candidats des listes ayant obtenu au moins 5 % des voix ont la possibilité de rejoindre une autre liste.

La liste qui obtient le plus de voix au 2<sup>nd</sup> tour ou qui obtient la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour remporte les élections. Elle obtient 50 % des sièges au conseil municipal, les 50 % restant sont répartis à la proportionnelle parmi les listes ayant obtenu plus de 5 % des voix (voir l'exemple ci-dessous).

Voici, à partir d'un exemple, comment sont répartis les sièges au conseil municipal à l'issue d'un 2<sup>nd</sup> tour d'élections...



**46%**  
des voix

La liste bleue a été élue. Elle remporte 50 % des sièges + 46 % des sièges restants. Elle représente donc 74 % du conseil municipal.



**20%**  
des voix

La liste orange remporte 20 % des sièges restants. Elle représente 10,5 % du conseil municipal.



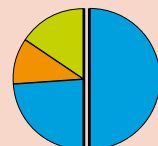
**30%**  
des voix

La liste verte remporte 30 % des sièges restants. Elle représente donc 15,5 % du conseil municipal.



**4%**  
des voix

La liste grise a obtenu moins de 5 % des voix, elle n'est donc pas représentée.



Conseil municipal



## DU CÔTÉ DES ÉLECTEURS

### QUI PEUT VOTER ?



#### Les personnes inscrites sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire. Pour ce faire, vous devez déposer à l'accueil d'une des mairies déléguées le formulaire d'inscription Cerfa 12669 disponible en mairie ou téléchargeable sur internet accompagné des pièces justificatives demandées.

Les jeunes de 18 ans ayant effectué leur recensement en mairie à partir de 16 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales.



#### Les citoyens d'un pays membre de l'Union Européenne

Vous n'avez pas la nationalité française mais vous êtes citoyen d'un pays membre de l'Union Européenne, alors vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune et ainsi vous pouvez voter.

### LE VOTE PAR PROCURATION

**La procuration permet à un électeur de voter même s'il ne peut pas se rendre au bureau de vote le jour du scrutin.**

La personne qui souhaite voter par procuration (le mandant) doit désigner un mandataire qui votera en son nom. Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune et ne pas être déjà mandataire d'un autre électeur.

Pour faire sa demande de procuration, le mandant doit se rendre en personne muni d'une pièce d'identité au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile.

Une fois les démarches validées, il suffira au mandataire de se présenter au bureau de vote du mandant pour pouvoir voter à sa place le jour de l'élection.

### QUI NE PEUT PAS VOTER ?



#### Les ressortissants non citoyens européens

Les ressortissants qui ne sont pas originaires d'un pays membre de l'Union Européenne ne peuvent pas voter.

### LES BUREAUX DE VOTE

À Vallons-de-l'Erdre, les bureaux de vote seront répartis comme suit :

- numéro 1 : (bureau centralisateur) espace culturel Paul GUIMARD, boulevard Jules FERRY (Saint-Mars-la-Jaille),
- numéro 2 : espace culturel Paul GUIMARD, boulevard Jules FERRY (Saint-Mars-la-Jaille),
- numéro 3 : salle polyvalente et de loisirs, 4 rue de la Corne du Cerf (Bonnoeuve),
- numéro 4 : Maison Communale des Loisirs, rue du Mont Friloux (Freigné),
- numéro 5 : salle du conseil municipal, 31 place de la Mairie (Maumusson),
- numéro 6 : salle polyvalente, place de la Mairie (Saint-Sulpice-des-Landes),
- numéro 7 : mairie, salle du conseil municipal, place de l'Église (Vritz).

**Pour voter, vous devez vous munir d'une pièce d'identité.**

**Afin de savoir dans quel bureau de vote vous devez vous rendre le jour du scrutin, référez-vous à votre carte électorale.**



## DU CÔTÉ DES CANDIDATS

### QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

**Vous pouvez être candidat si :**

- vous êtes majeur,
- vous avez la nationalité française ou celle d'un pays membre de l'Union Européenne,
- vous êtes inscrit sur les listes électorales de la commune,
- vous êtes inscrit au rôle des contributions directes.

Les candidats doivent ensuite former des listes paritaires (autant d'hommes que de femmes) comprenant 33 candidats.



Vous ne pouvez pas vous présenter aux élections municipales si vous exercez la profession de militaire, magistrat, Préfet, haut fonctionnaire, etc.

### LES SALLES MISES À DISPOSITION

Par la délibération n°184/2019 en date du 5 septembre 2019, la commune de Vallons-de-l'Erdre met à disposition à titre gratuit des futures listes pour les élections municipales les salles communales citées ci-après pour l'organisation des réunions (sous réserve de disponibilité) :

- la salle polyvalente à Bonnoeuve,
- la Maison Communale des Loisirs à Freigné,
- la salle Saint-Joseph à Maumusson,
- la salle LECOQ à Saint-Mars-la-Jaille,
- la salle polyvalente à Saint-Sulpice-des-Landes,
- la salle de l'Escale à Vritz.

Les listes pourront en faire la demande dès lors qu'il y aura une intention, un nom de liste et que la liste sera en partie constituée.

## ▷ VENDREDI 1<sup>ER</sup>, SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 NOVEMBRE

### Concours de belote

organisé par Le Pin Sulpice Vritz Football Club

Concours avec annonces

6 € par joueur, un lot à chaque participant

**Le Pin**

**14h, salle des fêtes**

## ▷ DIMANCHE 3 NOVEMBRE

### Loto



organisé par l'APEL de l'école de Sacré Coeur de Saint-Sulpice-des-Landes

1<sup>er</sup> lot : un bon d'achat de 600 €

Tarifs : 3 € la carte ; 8 € les 3 ; 13 € les 6 ; 15 € les 8

Buvette et restauration sur place

Ouverture des portes à 12h

**Saint-Mars-la-Jaille**  
**14h, espace Paul GUIMARD**

➤ Réservations : 06.30.18.51.45 (appel ou message)

## ▷ VENDREDI 8 NOVEMBRE

### Assemblée générale de l'école Sainte Anne de Freigné

**Freigné**

**20h30, extension de la MCL**

## ▷ LUNDI 11 NOVEMBRE

### Cérémonies du 11 novembre

Retrouvez le programme en dernière page

**Vallons-de-l'Erdre**

## ▷ MARDI 12 NOVEMBRE

### Après-midi jeux

organisé par l'ADMR

L'ADMR invite les personnes de plus de 60 ans à venir partager un moment de jeux et de convivialité.

En plus des jeux déjà sur place, n'hésitez pas à apporter le vôtre pour le faire découvrir.

Prévoir 2 € pour le goûter

**Saint-Mars-la-Jaille**  
**de 15h à 17h, salle LECOQ**

➤ Inscriptions auprès d'Isabelle LEPICIER au 02.40.97.52.71

## ▷ VENDREDI 15 NOVEMBRE

### Animation cuisine

organisée par Fleurs et Ambiance

Sur inscription une semaine à l'avance

**Vritz**

**19h, salle Marie BRÉMONT**

➤ Inscriptions auprès de Marie-France ESNAULT au 02.41.92.90.68

## ▷ SAMEDI 16 NOVEMBRE

### "Train-Train" (expression théâtrale)



organisé par l'Apaise

Tarifs : 8 / 4 €

**Saint-Sulpice-des-Landes**  
**20h30, salle Saint-Clément**

➤ Réservations sur <https://femmesdelapaise.wixsite.com/monsie>  
Renseignements à femmes.de.l.apaise@gmail.com

## ▷ SAMEDI 16 NOVEMBRE

### Concert de Sinsémilia + 1<sup>re</sup> partie "Charlie et Styl'O"



**EN CONCERT**

**SAM. 16 NOV. 20h30**

ESPACE GUIMARD • Saint-Mars-la-Jaille  
**VALLONS-DE-L'ERDRE**

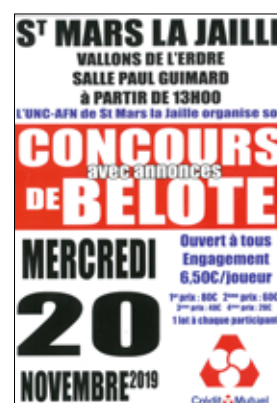
Sinsémilia, connu pour son tube *Tout le bonheur du monde*, repart en tournée avec un nouvel album "À l'échelle d'une vie". Le duo Charlie et Styl'O a fait des chansons parodiques sa marque de fabrique.

**Saint-Mars-la-Jaille**  
**20h30, espace Paul GUIMARD**

➤ Tarifs : 18 / 24 / 28 €  
Billetterie au 02.85.29.33.00 ou à [contact@vallonsdelerdre.fr](mailto:contact@vallonsdelerdre.fr) ou dans chaque mairie déléguée

## ▷ MERCREDI 20 NOVEMBRE

### Concours de belote



organisé par l'UNC-AFN de Saint-Mars-la-Jaille

Concours avec annonces

Ouvert à tous

6,50 € par joueur

**Saint-Mars-la-Jaille**  
**à partir de 13h, espace Paul GUIMARD**

# EXPOSITIONS, SPORTS, LOISIRS, ASSOCIATIONS...

## ▷ **VENDREDI 22 NOVEMBRE**

### Cours d'art floral

organisés par Fleurs et Ambiance

3 créneaux sur inscription : 9h30, 14h30 et 17h

**Vritz**  
salle Marie BRÉMONT

➤ Renseignements et inscriptions :  
Armelle THOMIN au 06.72.08.50.08  
ou Marie-France ESNAULT au  
02.41.92.90.68

### Assemblée générale du Comité des Fêtes de Saint-Mars-la-Jaille

L'association recherche des bénévoles !

**Saint-Mars-la-Jaille**  
21h, espace des Quatre Saisons  
(site de la Garenne)

## **SPECTACLE**

## ▷ **SAMEDI 23 NOVEMBRE**

### Les Micro-shows de Madame Suzie + Les Variétés de Vritz



[Inauguration de la nouvelle salle]

Les artistes de Madame Suzie vous proposeront des animations courtes et insolites. Les Variétés de Vritz vous feront découvrir ou redécouvrir leur univers fantaisiste.

**Vritz**  
17h30, salle polyvalente

➤ Ouvert à tous, gratuit

## ▷ **SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 NOVEMBRE**

### Concert de la Cantaria



La Cantaria vous invite à venir chanter avec ses 65 choristes sur « N'oubliez pas les prénoms ! »

Accompagnée de 4 musiciens, la chorale interprétera 24 chansons ayant pour thème ... les prénoms ... et peut-être même, le vôtre !

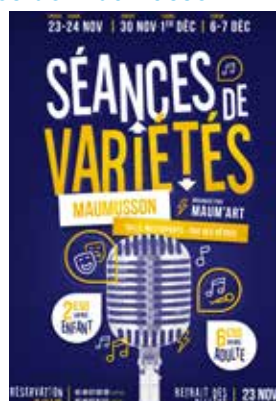
Tarifs : 14 € adulte, 6 € moins de 12 ans

**Saint-Mars-la-Jaille**  
20h30 et 15h, espace Paul GUIMARD

➤ Réservations : 02.40.97.05.13 ou  
contact@lacantaria.fr

## ▷ **SAMEDI 23, DIMANCHE 24, SAMEDI 30 NOVEMBRE, DIMANCHE 1<sup>ER</sup>, VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 DÉCEMBRE**

### Variétés de Maumusson



organisées par Maum'Art

20h30 le vendredi et samedi, 15h le dimanche

Tarifs : 6,50 € adulte, 2,50 € enfant

Retrait des billets le samedi 23 novembre de 11h à 12h

**Maumusson**  
20h30 ou 15h, salle des Hêtres

➤ Réservations entre 11h et 19h au  
02.40.97.60.38 ou 02.40.97.01.51  
ou par mail à  
resa.varietesmaumusson@gmail.com

## ▷ **LUNDI 25 NOVEMBRE**

### Pause conviviale

organisée par le Secours Catholique

Fabrication de décorations pour les fêtes de fin d'année

**Riaillé**  
de 14h à 17h, salle paroissiale

➤ Renseignements au 06.81.09.16.71  
ou au 06.89.09.34.09

## ▷ **VENDREDI 29 NOVEMBRE**

### Assemblée générale de Poly-Sons

Si vous ne connaissez pas Poly-Sons, vous pourrez découvrir l'école de musique et ses nombreuses activités.

Soyez là dès 20h pour le pot de bienvenue.

**Pannecé**  
20h, Moulin de la Garenne

➤ Contact : ecoledemusiquepolyson@  
gmail.com / 07.82.39.52.68 /  
www.polysons.net

## ▷ **SAMEDI 30 NOVEMBRE**

### Fête de la Sainte-Barbe

organisée par le Centre d'Incendie et de Secours.

**Pouillé-les-Côteaux**  
10h45

### Grande soirée Music Hall

Spectacle de Music Hall  
"Musique-Hall-Trio"



30 Nov 2019 20h30  
Salle Polyvalente 44540 VRITZ

Réserv : - 02 41 92 74 09 / 02 41 92 73 17  
- 06 76 71 26 41  
Organisé par Vritz Echanges & Culture  
Entée : 12 €

organisée par Vritz Échanges & Culture  
Animée par la troupe nantaise "Passion Scène" (chanteuse, humoriste, transformiste professionnels)

Tarif : 12 €

**Vritz**  
20h30, salle polyvalente

➤ Réservations au 02.41.92.74.09 ou  
02.41.92.73.17 ou 06.76.71.26.41

## ▷ SAMEDI 30 NOVEMBRE

### Présentation du n°34 de la revue *Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis*

organisée par l'ARRA

Numéro entièrement consacré à la photographie dans la région d'Ancenis

**Ancenis**  
14h30, salle Montesquieu  
(anciens abattoirs)  
72 rue Saint-Fiacre

## ▷ VENDREDI 6, SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

### "Série blanche et humour noir" (pièce de théâtre)



organisée par Le Théâtre du Passant

Tarif unique : 6 €

20h30 le vendredi et samedi, 15h le dimanche

**Saint-Mars-la-Jaille**  
20h30 ou 15h, espace Paul GUIMARD

➤ Réservations au 06.44.77.72.75 ou sur [theatredupassant@gmail.com](mailto:theatredupassant@gmail.com)

## ▷ SAMEDI 7 DÉCEMBRE

### Marché de Noël

organisé par la Résidence des Jardins de l'Erdre

**Saint-Mars-la-Jaille**  
de 10h à 17h

➤ Si vous êtes intéressé pour exposer vos créations, contactez le 02.40.97.00.96 **avant le 1<sup>er</sup> décembre**

## ▷ VENDREDI 13 DÉCEMBRE

### Animations de Noël

organisées par l'APEL de l'école Sacré Coeur et le Com'T Sulpicien

Chants des enfants, balades en calèche, ventes-expo, accueil du Père Noël, etc.

Restauration sur place

**Saint-Sulpice-des-Landes**  
à partir de 18h15, centre bourg

## ▷ SAMEDI 14 DÉCEMBRE

### La Nounou



[Spectacle pour enfants, dès 3 ans]

Le soir du réveillon, une maison se remplit d'invités. Au milieu d'une forêt de jambes d'adultes, un petit garçon comprend qu'il ne pourra compter sur personne. C'est alors qu'une idée lumineuse lui vient : créer sa propre Nounou.

**Saint-Mars-la-Jaille**  
18h, espace Paul GUIMARD

➤ Tarifs : 5 € / gratuit pour les moins de 5 ans  
Billetterie au 02.85.29.33.00 ou à [contact@vallonsdelerdre.fr](mailto:contact@vallonsdelerdre.fr) ou dans chaque mairie déléguée

## ▷ MARDI 24 DÉCEMBRE

### Réveillon solidaire

organisé par le Secours Catholique

**Riaillé**  
21h, salle de la Riante Vallée

➤ Renseignements au 06.81.09.16.71 ou au 06.89.09.34.09

## ▷ MARDI 31 DÉCEMBRE

### Fête de la Saint-Sylvestre

organisée par Fleurs et Ambiance

Venez fêter la Saint-Sylvestre dans la nouvelle salle de Vritz.

67 € la soirée comprenant le repas, l'animation avec l'orchestre DELTA, vins et soupe à l'oignon.

**Vritz**  
à partir de 20h, salle polyvalente

➤ Renseignements et réservations (heures des repas) auprès de Nicole PALUSSIÈRE au 02.41.92.93.15

## Les rendez-vous des aînés

### Repas des aînés

Âge : 70 ans et plus (les conjoints de moins de 70 ans sont également invités)

#### Bonneuvre

**Samedi 16 novembre à 12h30**

Salle polyvalente

Merci de confirmer votre présence auprès de la mairie

### Club Rencontres et Loisirs

[Freigné]

#### Concours de belote inter-club

**Jedi 14 novembre à 14h**

Salle du club

Avec le club de Candé

#### Activités diverses

**Samedi 28 novembre à 14h**

Salle du club

### Club des Jonquilles

[Maumusson]

#### Question pour des champions

**Mercredi 13 novembre à 14h**

Salle du Lavoir

#### Concours de belote à la pintade

**Samedi 23 et dimanche 24 novembre**

Salle Saint Joseph

Inscriptions de 14h à 17h30

#### Rectificatif : gym d'entretien

Les cours ont lieu à la salle des Hêtres le mercredi en période scolaire de 9h15 à 10h15

## ATTENTION

### Dépôt des articles

**Date limite : 10 novembre**

Transmission **des articles** à l'accueil des mairies déléguées ou par mail à [communication@vallonsdeleudre.fr](mailto:communication@vallonsdeleudre.fr) ou [associations@vallonsdeleudre.fr](mailto:associations@vallonsdeleudre.fr)

La commission ne garantit pas la diffusion des articles transmis après la date limite.



#### Bébés lecteurs

Maumusson - 14 novembre - 10h

Vritz - 29 novembre - 10h

#### Applimômes

Le Pin - 20 novembre - 9h30

Pour découvrir des applications de jeux sur tablettes numériques

#### Permanences de l'espace multimédia

Saint-Mars-la-Jaille - 5 et 19 novembre - 10h

Pour découvrir ou pour approfondir ses connaissances informatiques

#### Trico'thé

En raison de travaux à la bibliothèque de Bonnoeuvre, le trico'thé est annulé en novembre.

#### Atelier d'écriture

Saint-Mars-la-Jaille - 25 novembre - 14h

Animé par Florence SAND

#### Bénévoles en bibliothèque ? Pourquoi pas vous ?

Les bibliothèques fonctionnent grâce aux personnes bénévoles qui permettent leur ouverture au public. Mais ce n'est pas tout ! En rejoignant une équipe de bénévoles, vous pourrez participer à la préparation et à la réalisation d'animations, aux achats de livres et à leur entretien, et bien sûr partager vos coups de cœur de lecture.

Pour les bibliothèques de Bonnoeuvre, Le Pin, Maumusson, Saint-Sulpice-des-Landes et Saint-Mars-la-Jaille, renseignez-vous aux numéros ci-dessous.

Renseignements :

02.40.97.37.26 ou 06.07.80.59.42

Sauf mention contraire, les animations ont lieu dans la bibliothèque de la commune déléguée

Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous.

[www.bibliofil.pays-ancenis.fr](http://www.bibliofil.pays-ancenis.fr)

[bibliofilpaysancenis](https://www.facebook.com/bibliofilpaysancenis)



compa  
COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS

## LE MOIS DU ZÉRO DÉCHETS

### • Animations pour adultes

#### Ciné-débat au cinéma Jeanne d'Arc

Autour du film "Trashed" de Jeremy IRONS

Saint-Mars-la-Jaille - 7 novembre - 20h

#### Débat citoyen "Zéro déchet, effet de mode ou mode de vie"

Saint-Mars-la-Jaille - 14 novembre - 19h

#### Atelier papier recyclé

Réalisation d'un sapin ou d'une étoile en vannerie de papier

Saint-Mars-la-Jaille - 23 novembre - 9h30

### • Animations pour enfants

#### Bricol'histoires

Création à partir de matériaux recyclés

Freigné - 20 novembre - 15h

#### Mon p'tit ciné

Dès 3 ans

Saint-Mars-la-Jaille - 2 novembre - 10h30

#### Atelier Brico-recyclage

En duo parent-enfant, créez un objet en carton avec la cabane d'Elo

Saint-Mars-la-Jaille - 13 novembre - 14h

#### Bricol'histoire

Contes originaux de Florence SAND et brico-recyclage

Saint-Mars-la-Jaille - 27 novembre - 15h30

### • Animations tout public

#### Rencontre autour du compostage

Animée par un ambassadeur de la gestion et du tri des déchets de la COMPA

Saint-Mars-la-Jaille - 16 novembre - 10h

#### 2 expositions

"Compostage et recyclage" et "Les originaux des albums de Lydie SABOURIN, illustratrice jeunesse"

Saint-Mars-la-Jaille - novembre

### Théâtre du Passant

Découvrez leur nouvelle pièce.



Les 6, 7 et 8 décembre, le Théâtre du Passant présente « Série blanche et humour noir » à l'espace Paul GUIMARD de Saint-Mars-La-Jaille. Cette comédie policière détartrante en 2 actes d'après Jean-Pierre MARTINEZ est mise en scène par Annick MAINNEMARE.

#### Synopsis :

*L'hôpital était presque parfait...le crime aussi. Dans un drôle d'hôpital, un drôle de meurtre vient d'être commis. De drôles de policiers enquêtent...à moins qu'il ne s'agisse d'un drôle de zombie ! Bref, un beau capharnaüm que la troupe du Passant se fera un plaisir de vous interpréter sur la scène de l'espace Paul GUIMARD.*

Si vous aimez le théâtre, la comédie et surtout...passer un bon moment de détente, réservez vos places dès aujourd'hui pour une de ces 3 dates : vendredi 6 et samedi 7 décembre à 20h30, dimanche 8 décembre à 15h.

➤ Tarif unique 6 € | Réservations au 06.44.77.72.75 ou à [theatredupassant@gmail.com](mailto:theatredupassant@gmail.com)

### Cours de sophrologie

Il est toujours possible de vous inscrire !

Les cours ont lieu le mercredi à 17h30, 18h30 ou 19h30 (nouveaux horaires) à l'espace des Quatre Saisons (site de la Garenne) à Saint-Mars-la-Jaille.



Pensez à apporter un tapis, un coussin et un plaid.

➤ Renseignements et inscriptions au 06.27.59.73.14

### Restos du coeur de Saint-Mars-la-Jaille

Jours et horaires d'ouverture

Cet hiver, les Restaurants du Coeur ouvriront leur porte la semaine du 26 novembre 2019. Si vous êtes en situation difficile, vous pouvez venir vous inscrire au Centre des Restos de Saint-Mars-la-Jaille, rue de l'Europe. Des bénévoles seront à votre écoute pour répondre à vos questions et vous aider.

Vous trouverez ci-dessous les jours et horaires d'ouverture.

#### Inscriptions

- Lundi 18 novembre de 14h à 17h
- Mardi 19 novembre de 14h à 17h

#### Distribution

- À partir du mardi 26 novembre à 9h

Merci d'apporter les pièces justificatives concernant votre situation de famille ainsi que les documents attestant de vos ressources et de vos dépenses

➤ Contact : Restos du Coeur de Saint-Mars-la-Jaille  
Rue de l'Europe à Saint-Mars-la-Jaille  
tél : 02.40.97.08.27 - mail : [rdc44.stmarslajaille@free.fr](mailto:rdc44.stmarslajaille@free.fr)



**croix-rouge française**  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



### Appel à bénévoles pour donner des cours de français

La Croix-Rouge a mis en place des cours de français à Vallons-de-l'Erdre.

Ces cours se déroulent le lundi matin et le samedi matin de 10h à 11h30 à l'espace des Quatre Saisons (site de la Garenne). Ils sont destinés aux adultes et sont gratuits.

L'association recherche des bénévoles pour enseigner le français durant ces cours. Les étudiant(e)s et toutes autres personnes disponibles sont les bienvenu(e)s.

➤ Renseignements auprès du CCAS de Vallons-de-l'Erdre au 02.85.29.33.00 ou auprès de Danièle JUSTEAU au 02.40.97.02.92

## « Train-Train » arrive en gare près de chez vous !

Association l'Apaise



L'Apaise, toujours pour de bonnes causes, ou sur des sujets percutants de la vie

Proches du public, elles ne sont pas fières, elles ont juste la prétention d'oser...

Des femmes d'ici qui pourraient être d'ailleurs, votre mère, votre fille, votre cousine, votre amie, bref des femmes que l'on rencontre tous les jours, de tous milieux et de tous âges.

Elles se sont retrouvées une fois de plus pour concocter une nouvelle création théâtrale « Train-Train ».

N'hésitez pas à monter dans le train avec elles...

Elles seront à Saint-Sulpice-des-Landes le samedi 16 novembre à 20h30, salle Saint-Clément.

Tarifs : 8 / 4 €  
Réservations sur <https://femmesdelapaise.wixsite.com/monsite>  
Renseignements à [femmes.de.l.apaise@gmail.com](mailto:femmes.de.l.apaise@gmail.com)

## SOS urgence garde d'enfants

SOS urgences maman change de nom et devient SOS urgence garde d'enfants.



La section du Pays d'Ancenis regroupe les 20 communes de la COMPA.

Notre activité consiste à garder ponctuellement des enfants, assurer un dépannage immédiat, occasionnel à des parents obligés de faire garder leurs enfants dans l'urgence à cause d'une défaillance de la garde habituelle, maladie de l'enfant, rendez-vous imprévu, etc.

Cette garde s'effectue soit au domicile de l'enfant, soit chez une mère d'accueil. Ce service ne fonctionne qu'avec des bénévoles, uniquement en période scolaire du lundi au vendredi de 8h à 18h. En cas de garde dans la famille de l'enfant, les frais de déplacement sont remboursés à la mère d'accueil. Une participation financière libre est demandée à la famille pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association.

Afin d'étoffer notre équipe, nous recherchons des bénévoles pouvant consacrer une journée ou deux par mois à notre association. Notre idéal serait d'avoir au moins une mère d'accueil dans chaque commune de la COMPA.

Notre devise : "Je deviens bénévole pour les raisons suivantes :

- je vis une expérience humaine enrichissante,
- je partage un moment privilégié avec 1 ou 2 enfants,
- je donne de mon temps par solidarité,
- je rejoins une équipe amicale."

Contact :  
Lucienne BOISNEAU  
• tel : 06.49.23.20.43  
• mail : [lboisneau@aol.com](mailto:lboisneau@aol.com)  
Marie-Thérèse COLLIBAULT  
• tél : 06.17.91.41.21  
• mail : [mtcollibault85@gmail.com](mailto:mtcollibault85@gmail.com)

## Un nouveau forum des associations en 2020

Suite à l'analyse des réponses faites par les associations au questionnaire « vos retours sur le forum » et au bilan positif qui ressort de cette journée, une nouvelle édition se déroulera le premier samedi de septembre (27 réponses obtenues sur 57 associations présentes).

Dans le but d'identifier l'événement et en tenant compte des remarques des associations, le lieu, les horaires et le format resteront les mêmes :

- près de 79% des associations souhaitent une édition début septembre ;
- plus de 60% veulent un forum tous les ans ;
- les horaires d'ouverture au public (10h-15h) ont été appréciés par plus de 68%.

Concernant la fréquentation sur les stands, 48% des associations ont connu une bonne fréquentation et 24 % une fréquentation moyenne.

Certains points seront à améliorer : la sonorisation, la restauration du midi, la communication et l'espace des démonstrations.

**Rendez-vous le samedi 5 septembre 2020 à l'espace Paul GUIMARD !**



## Cérémonies de commémoration du 11 novembre

Les cérémonies se dérouleront sur chacune des communes déléguées.

▷ **LUNDI 11 NOVEMBRE 2019**

**[Bonnoeuvre]**

10h - rassemblement devant la mairie

**[Vritz]**

10h - rassemblement devant la mairie avec la participation de la « Clique de l'Espérance » de Vritz

**[Freigné]**

11h - rassemblement devant la mairie avec la participation de la « Clique de l'Espérance » de Vritz  
Défilé vers le monument aux morts, dépôt de gerbes, hommage aux victimes des guerres

Remise de la carte du combattant à Daniel PLOQUIN et André PLOTEAU

Défilé en direction de la MCL pour le vin d'honneur  
Banquet annuel des combattants

**[Maumusson]**

11h - rassemblement devant la mairie

**[Saint-Mars-la-Jaille]**

11h - rassemblement devant la mairie avec la participation de la fanfare de Challain-la-Potherie

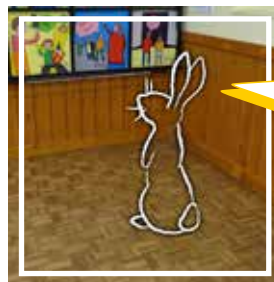
**[Saint-Sulpice-des-Landes]**

11h - rassemblement devant la mairie



**RECOMPENSE  
À GAGNER\***

### JEU



Je me balade dans Vallons-de-l'Erdre, saurez-vous trouver où je me suis caché ce mois-ci ?

Donnez votre réponse en message privé sur la page Facebook de la commune @villedevallonsdelErdre

Valentin

\* Le gagnant sera tiré au sort parmi les bonnes réponses.  
Le règlement du jeu est à consulter sur le site internet de Vallons-de-l'Erdre.

### RÉPONSE DU MOIS DERNIER :

La cabane à histoire à la bibliothèque de Saint-Mars-la-Jaille



Bravo à Rozenn, gagnante du tirage au sort du mois de septembre, qui a remporté 2 places pour le spectacle "La Nounou".

### MAIRIE

18 avenue Charles-Henri de COSSÉ BRISSAC - BP 17  
Saint-Mars-la-Jaille - 44540 Vallons-de-l'Erdre

contact@vallonsdelerdre.fr

www.vallonsdelerdre.fr

02.85.29.33.00 (appel non surtaxé)

Accueil téléphonique

• du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h30

• le samedi : 9h-12h

### Bulletin municipal d'information

Tirage : 3 150 exemplaires

Imprimerie PLANCHENAULT - Dépôt légal : octobre 2019

Mairie : 02.85.29.33.00

Courriel : communication@vallonsdelerdre.fr

Directeur de la publication : Jean-Yves PLOTEAU

Conception : Lisa CHAUVIGNÉ et Léa JAHAN (service communication)

Commission communication : Alain RAYMOND, Gaëlle TERRIEN, Caroline JEMET, Jacqueline PETITEAU, Danièle JUSTEAU, Frank GUILLAUMEUX, Nadia LERAY, Marie-Thérèse POILIEVRE, Nicolas LEDUC, Marie-Laure COQUEREAU, Sophie GILLOT

Bulletin téléchargeable sur le site internet

http://www.vallonsdelerdre.fr